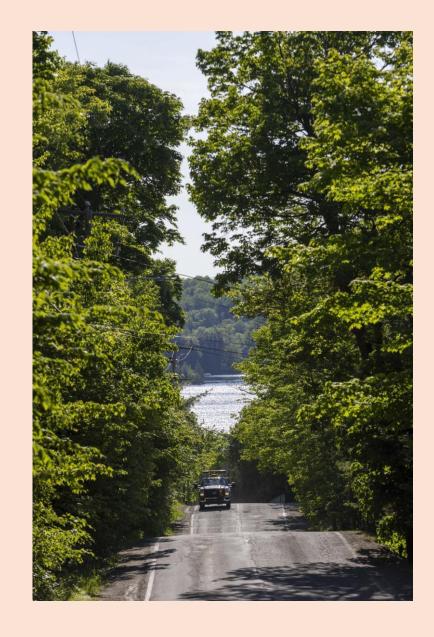
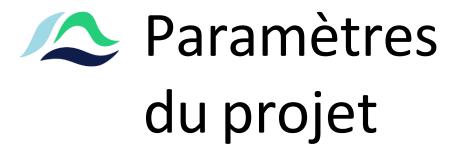


Séquence des travaux :

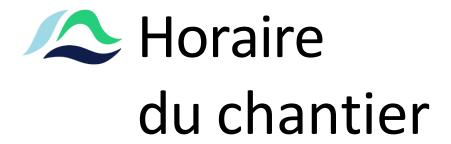
- Préparation / Mise en place de la signalisation ;
- Déboisement ;
- Excavation / Dynamitage;
- Drainage / Installation de ponceaux ;
- Construction de la structure de chaussée;
- Asphalte;
- Finition / Remise en état.





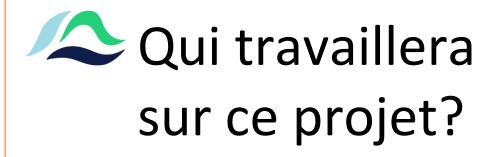
- Travaux réalisés à l'intérieur de la plateforme du chemin existant sur 790 m;
- Réfection de la fondation sur 300 à 600 mm de profondeur et membrane de renforcement;
- Pavage en 1 couche ;
- Réfection de 4 ponceaux ;
- Reprofilage et nettoyage de fossés;
- Mesures de protection environnementales.





- 7 h à 18 h, du lundi au vendredi;
- Tout changement à l'horaire sera communiqué.





- **EXP** firme d'ingénierie et surveillance de chantier
- Multipro entrepreneur
- Solmatech contrôle des matériaux

Le contrat de EXP est de : 50 800 \$

Le contrat de Pavage Multipro est de : 1 334 151 \$

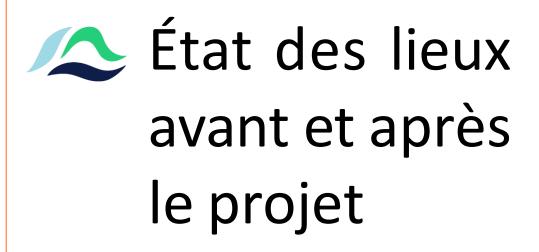
Le contrat de Solmatech est de : 31 874 \$

Pour un total de : 1 416 825 \$









- Arpentage;
- Tests de sols ;
- Rencontre de démarrage ;
- Inspection complète des infrastructures et des entrées charretières.



Les déficiences seront traitées à la fin des travaux au printemps 2025.

En cas de bris, vous pouvez communiquer avec la Municipalité.



Comment se préparer ?

À faire avant et après les travaux :

- Vérifier l'état du solage et des arbres ;
- Analyse d'eau de puits.

Toute problématique doit être portée à l'attention de l'entrepreneur en dynamitage.



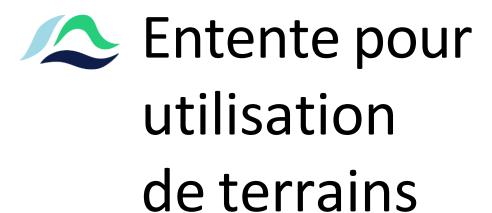


- Chantier de construction = Risques ;
- Sécurité = Priorité ;
- Zone de travaux et chemins de détour en constante évolution;
- Personnel autorisé seulement (aucun résident, enfant, etc.);
- Circuler avec prudence autour du chantier;
- Pour tout signalement, communiquez avec le surveillant de chantier.





Merci de respecter la signalisation!



 L'entrepreneur pourrait demander à certains citoyens et citoyennes leur accord pour l'utilisation de leur terrain pour le dépôt de matériaux et de machinerie.





Respect des conditions d'exemption d'autorisation ministérielle

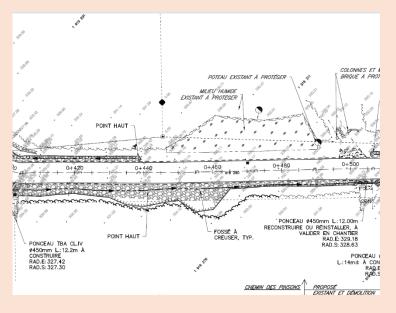
Travaux en milieux sensibles:

- 1 traverse de cours d'eau;
- 1 milieu humide de proximité;
- 2 lacs à proximité;
- Secteur boisé déboisement ;
- Pentes fortes par endroits;
- Présence de socle rocheux ;

Études préliminaires complétées :

- Caractérisation des sols ;
- Drainage des eaux pluviales.









Mesures de mitigation environnementales :

Avant le début du chantier

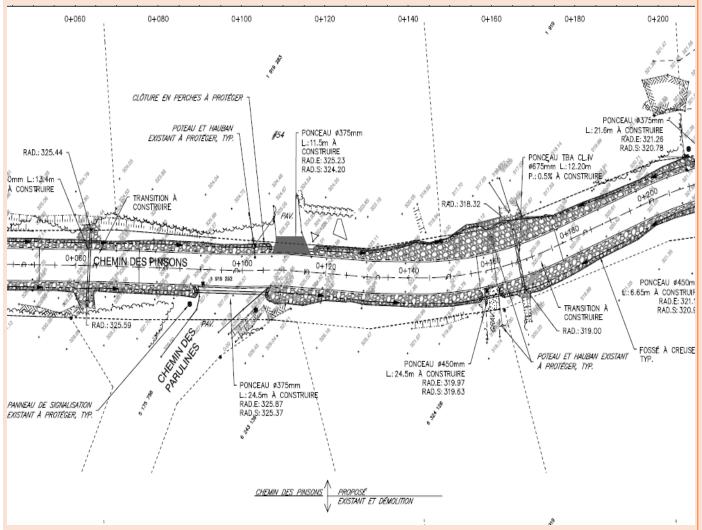
- Conception environnementale des travaux
 - o Limitation à l'emprise actuelle
 - Révision de la gestion des eaux pluviales
- Rencontres avant-projet entre intervenants.
- Délimitation milieux sensibles sur le terrain
- Visite des secteurs de déboisement

Pendant le chantier

- Surveillance en chantier
- Méthodologie de travaux en milieux sensibles devis technique
- Gestion des sols contaminés.

Après le chantier

Processus d'acceptation final, vérifications et correctifs.



Circulation et détours

- Circulation locale uniquement;
- Circulation en alternance la plupart du temps;
- Page Web pour rester à l'affût.

Exceptions:

- Véhicules d'urgence ;
- Conditions médicales ou autres situations spécifiques (communiquez avec la Municipalité).

Important:

Attention à vos enfants et à vos animaux de compagnie lors du chantier!





Collecte des matières résiduelles

- Bacs déplacés par l'entrepreneur selon l'avancement des travaux;
- Possibilité d'utiliser les semisenfouis pour certaines étapes des travaux;
- Retards possibles de la collecte des matières résiduelles par la MRC.

N'oubliez pas d'inscrire votre adresse sur les bacs!





